



# GRAND PRIX DU VELODROME DE ROCHEFORT

## GUIDE TECHNIQUE

*Interclub Elites s/c & Espoirs 1.12.2 comptant pour la LOTTO Coupe de Belgique*

**ROCHEFORT 19 septembre 2021**

[www.lesgaiswallons.be](http://www.lesgaiswallons.be)



## ORGANISATION

**Responsable général** : François GERARD  
Rue Sur le Mont 1A à 5363 Emptinne  
francois\_gerard01@hotmail.com

**Directeur de course** : François GERARD  
GSM : +32 474/63.98.91

**Coordonnateur Sécurité** : Jean-Luc GIAUX  
GSM : +32 475/82.82.15

### **Comité d'organisation :**

Président du RVC les Gais Wallons : François GERARD

Président de l'ASBL Le Vélodrome : Christophe DAVIN

Responsable site de départ : Jean-Marie DUMONT

Responsable site d'arrivée : Jean-Marie DUMONT

Responsable podium : Christophe DAVIN

Responsable contrôle anti-dopage : Christophe DAVIN

### **Officiels :**

Président du jury : TONGLET Bernard

Juge à l'arrivée : DEFREYNE Martin

Commissaire 2 : BAY Robert

Commissaire 3 : FINCK Daniel

Commissaire 4 : CRASSET Guy

Commissaire moto : MOREAU Hervé

Délégué Technique : FINCK Daniel

Résultats : Belgian Cycling

Pilote moto Belgian Cycling: BETTONVILLE Jean-Marc

Speaker Radio Tour: HAVELANGE Freddy

Opérateur Télécom : FCWB

Voiture drapeau rouge 1 : DECEUNINCK

Voiture drapeau vert : Lionel LESAGE

Voitures neutres : NHT Vision

Moto ardoise : Moto Cyclisme

Speaker départ et arrivée : Benoit RAMELOT

Photo finish : BOUILLOT Christian

Télécom: Radio Tour 2 Fréquence 160.10625

Médecin de la course : Docteur DOUDOU Jean Raymond

Ambulance : INS Ambulances

### **Centre hospitalier :**

Hôpital Princesse Paola  
Rue du Vivier 24  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél 084/21 91 11

# REGLEMENT

## Article 1 : Organisation

Le Grand Prix du Vélodrome de Rochefort est organisé par le Royal Vélo Club Les Gais Wallons et se dispute sous les règlements de Belgian Cycling. L'épreuve classée 1.12.2 IC Coupe de Belgique se déroulera le dimanche 19 septembre 2021 avec départ à 13 h 00 de Rochefort (Belgique) pour une arrivée à +/- 16 h 50 à Rochefort (Belgique), 11 circuits de 14,1 km soit un total de 155,1km.

## Article 2 : Participation

L'inscription à l'épreuve se fait suivant les points 2 et 3 du règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, à savoir 20 jours avant l'épreuve sur le site [belgiancycling.be](http://belgiancycling.be), avec une confirmation des coureurs participants 72 heures avant le départ de la course. Le règlement de la Lotto – Coupe de Belgique se trouve sur le site internet [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be).

## Article 3 : Dossards et plaque de cadre :

Deux jeux de dossards et une plaque de cadre seront fournis, par l'organisateur, aux coureurs et ne seront pas repris après la course.

## Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 19 septembre au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B à 5580 Rochefort. Le retrait des dossards, par les responsables d'équipes, se fait à la permanence le dimanche 19 septembre de 09h30 à 10h30. La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à 10h50 au service technique de la ville de Rochefort. Après cette réunion se déroulera le briefing sécurité (11h30).

## Article 5 : Radio-Tour

Les informations courses sont émises : radio tour 2 Fréquence 160.10625. L'appareillage pour les télécommunications des voitures des commissaires, directeur de course, presse et invités est mis à disposition moyennant remise d'un bon disponible auprès de l'organisateur à la permanence sur demande auprès du responsable Télécom de Belgian Cycling.

## Article 6 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures et une moto de NHT vision. Les équipes qui possèdent des vélos avec freins à disques doivent se manifester auprès de NHT Vision après le Briefing

## Article 7 : Voitures d'assistance technique

Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance technique (Directeur Sportif) qui recevra un laissez-passer blanc « ELITES SANS CONTRAT & ESPOIRS » délivré par la Belgian Cycling. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et à droite de la chaussée avec la voiture à l'arrêt.

L'ordre des voitures sera établi par le tirage au sort au cours de la réunion des Directeurs Sportifs, selon l'article 4 du règlement de la Lotto- Coupe de Belgique.

**Acceptation** : Le fait d'être engagé dans la présente épreuve implique les coureurs, les Directeurs Sportifs et les personnes officiellement accréditées d'avoir pris connaissance du présent règlement et de l'accepter dans son intégralité.

**Dérivation à l'arrivée** : une dérivation est mise en place pour tous les véhicules non autorisés à passer la ligne d'arrivée : Rue du Calcaire

## Article 8 : Sécurité

Les passages dangereux et/ou difficiles sont signalés par des panneaux ou drapeaux jaunes.

Les participants et les suiveurs autorisés sont obligés de suivre immédiatement toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

Les photographes de presse, à moto et à l'arrivée sont obligés de porter la chasuble réglementaire. Tout manquement à ce point précis du règlement entraînera une mise hors course immédiate.

## Article 9 : Contrôle de départ

Chaque coureur est tenu de signer la feuille de contrôle du départ le dimanche 19 septembre pendant la présentation des coureurs entre 12h00 et 12h45 au podium sur le parking du ROCH4PADEL CLUB (rue du Grès 22 5580 Rochefort). Le double dossard est obligatoire. La signature des coureurs se fait **par équipe** et ce à la demande de l'organisateur.

Ordre de signature de la feuille de départ par équipe :

11h57	DE IJSSELSTREEK CT (NED)
11h59	DUTCH FOOD VALLEY (NED)
12h01	REGIONAL EKIPP LETZEBUERG (LUX)
12h03	YOUNG CYCLING TALENT DEMER EN DIJLE
12h05	WC STEEDS VOORAAN KONTICH
12h07	VZW WP DE MOLENSPURTTERS MEULBEKE
12h09	VP CONSULTING PRORACE CYCLING TEAM
12h11	VETRAPO-B-CLOSE CYCLING TEAM
12h13	VAN EYCK SPORT TERNAT
12h15	URBANO CT
12h17	TEAM DES ASCENSEURS
12h19	STAGECO CYCLING TEAM
12h21	ROYAL CYCLIST'S PESANT CLUB LIEGEOIS
12h23	KDM-PACK CYCLING TEAM VZW
12h25	HUBO TITAN CARGO CT
12h27	HEIST CYCLING TEAM
12h29	GAVERZICHT BE-OKAY
12h31	ENTENTE CYCLISTE DE WALLONIE
12h33	DOVY KEUKENS - FCC
12h35	DCR CYCLING TEAM
12h37	CT PROJECTBOUW BORGONJON-DEWASPORT
12h39	CRABBE TOITURES - CC CHEVIGNY
12h41	CDACADEMY ASBL
12h43	ASFRA RACING TEAM
12h45	ALFASUN ALFACOOOL CT

#### Article 10 : Classements

Les classements seront établis, suivant le règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B à 5580 Rochefort.

#### Article 11 : Classements des Monts

Sous la responsabilité de l'organisateur, 5 GPM sont répertoriés sur l'itinéraire (*Rue Gobinette 5580 Rochefort*) et ce au 2°, 4°, 6°, 8° et 10° tours.

- Points attribués : 8 – 5 - 3

Pour être classés, les coureurs devront terminer l'épreuve dans les délais.

En cas d'ex-aequo, le vainqueur sera le coureur ayant obtenu le plus grand nombre de 1<sup>ère</sup> place aux GPM et ensuite le classement de l'épreuve déterminera le vainqueur.

#### Article 12 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de la Fédération Wallonie Bruxelles s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le local pour le contrôle antidopage se situe au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B 5580 Rochefort.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage.

#### Article 13 : Service médical

Une ambulance de la société INS Ambulances, GSM +32 473/21.73.67, suivra l'épreuve pendant toute la course. Le médecin de la course est Jean Raymond DOUDOU GSM : +32 494/81.92.96.

#### Article 14 : Protocole

Le vainqueur sera interviewé immédiatement après son arrivée par la TV et/ou la radio. Ensuite les 3 premiers coureurs du classement individuel de l'épreuve, le vainqueur du prix des Monts, le leader de la LOTTO Coupe de Belgique et le leader du classement individuel des Espoirs doivent se présenter sur le podium pour la cérémonie protocolaire dans un délai de maximum 15 minutes après leur arrivée. Le premier de l'épreuve doit se présenter à la salle de presse pour interviews.

#### Article 15 : Communication en course (oreillettes)

L'utilisation, des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance, par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve, est interdite.

#### Article 16 : Flèches de direction

Le long du parcours, des flèches de direction seront placées aux endroits bien visibles. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être rendus responsables d'erreurs de parcours des coureurs et ou des suiveurs.

#### Article 17 : Parkings

Le parking des officiels, de la presse et des invités est situé à droite après le passage de ligne d'arrivée (Rue du Grès, 17). Le parking, des directeurs techniques, est situé dans le ZI de Rochefort (Rue de Ciney, Rue de la Dolomie, Rue du Calcaire, Rue de la Griotte). *Parking interdit sur la rue de l'arrivée (Rue du Grès).*

#### Article 18 : Réclamation

Toute réclamation, concernant un fait ou une décision intervenue durant la course, est portée devant le collège des commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur.

Toutefois les réclamations, contre une première décision du collège des commissaires ou concernant le classement, doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision ou du classement.

## Article 19 : Liste des prix individuels et interclubs

### Elite 1.12.2 – IC Nat – CDB/BVB – Individuel

**690 € - 30 prix** 90-70-60-50-40-35-30-25-20-20-17-17-15-15-15-13-13-12-12-12-11-11-10-10-10-10-10-10

### Elite 1.12.2 – IC Nat – CDB /BVB – Interclubs

**380 € - 15 prix** 75-60-50-35-30-25-20-15-10-10-10-10-10-10-10

### Prix des Monts

**100 € 3 prix** 50-30-20

## Article 20 : Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI et de la Belgian Cycling sont les seuls applicables. « Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le collège des commissaires conformément aux dispositions de l'UCI et de la Belgian Cycling ».

## Article 21 : Ravitaillement et zone verte

Zone de ravitaillement située dans la ligne droite d'arrivée Rue du Grès à 5580 Rochefort

**Une zone verte, avec des poubelles, sera mise à la disposition des coureurs pour qu'ils puissent jeter leurs déchets. Elle est située dans la ligne droite d'arrivée Rue du Grès et aux abords des inscriptions.**

## Article 22 : Délais d'arrivée

Les coureurs, qui auront un retard de plus de 5 minutes sur le peloton, seront mis hors course par le juge à l'arrivée. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8%, du temps du vainqueur, n'est plus retenu au classement. Le délai pourra être augmenté ou diminué, en cas de circonstances exceptionnelles, par le collège des commissaires en consultation avec le directeur de course et l'organisateur.

## Article 23 : Départ et arrivée

Départ officiel : 13 hr 00 Rue du Grès,17 (ligne d'arrivée)

Arrivée : Elle sera jugée Rue du Grès 17 vers 16 hr 50.

## Article 24 : Sécurité course

- Drapeau rouge 1 : DECEUNINCK
- Drapeau vert : Lionel LESAGE
- Motos drapeaux jaunes : Moto Cyclisme

## Article 25 : COVID 19

Cette épreuve sera organisée sous le protocole de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Pratique des activités physiques et sportives » en vigueur le jour de l'épreuve. Nous demandons à tous les coureurs et encadrants de se conformer strictement à ce protocole.

## Article 26 : Liste des équipes engagées

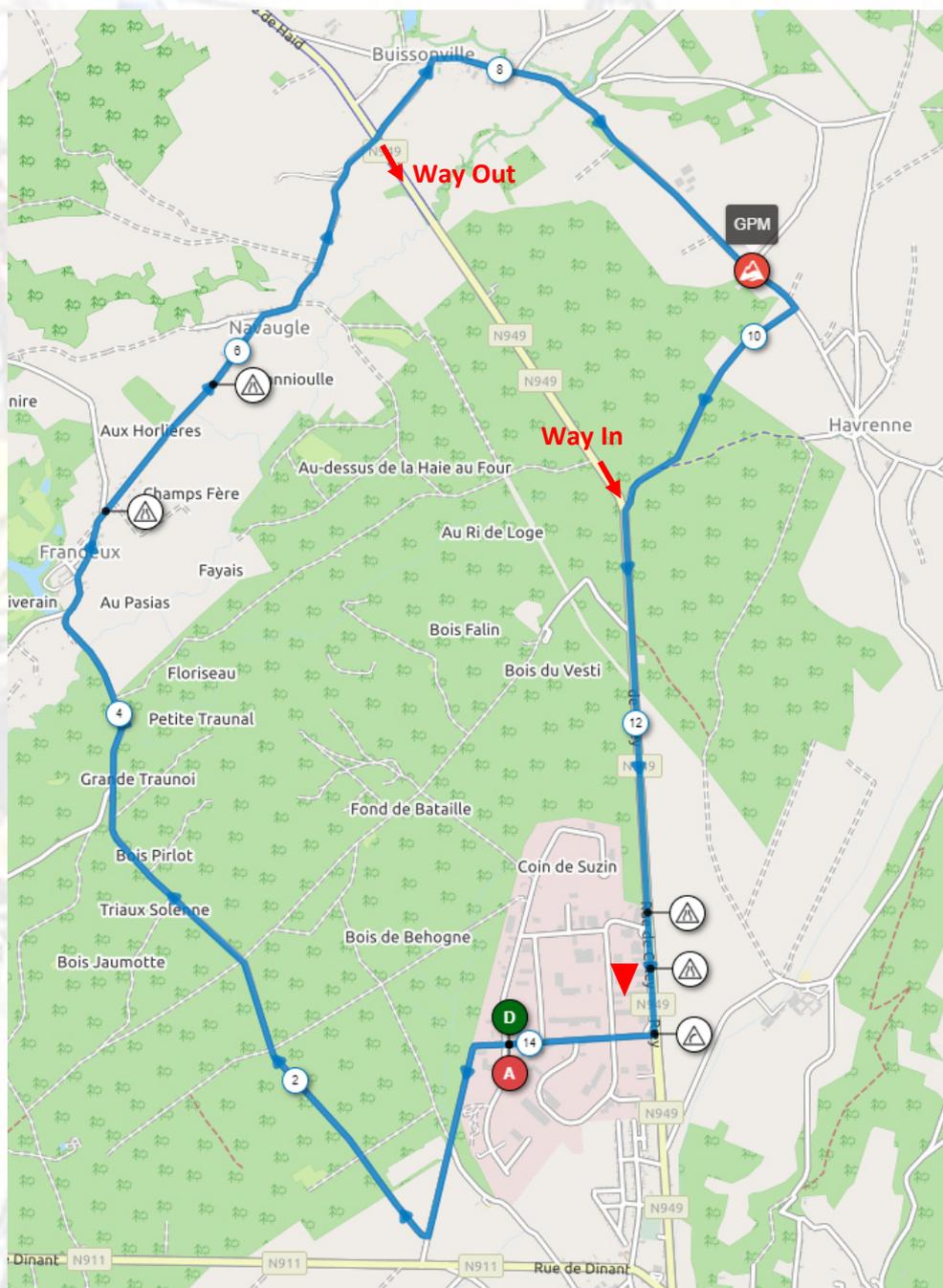
ALFASUN ALFACOOOL CT
ASFRA RACING TEAM
CDACADEMY ASBL
CRABBE TOITURES - CC CHEVIGNY
CT PROJECTBOUW BORGONJON-DEWASPORT
DCR CYCLING TEAM
DOVY KEUKENS - FCC
ENTENTE CYCLISTE DE WALLONIE
GAVERZICHT BE-OKAY
HEIST CYCLING TEAM
HUBO TITAN CARGO CT
KDM-PACK CYCLING TEAM VZW
ROYAL CYCLIST'S PESANT CLUB LIEGEOIS
STAGECO CYCLING TEAM
TEAM DES ASCENSEURS
URBANO CT
VAN EYCK SPORT TERNAT
VETRAPO-B-CLOSE CYCLING TEAM
VP CONSULTING PRORACE CYCLING TEAM
VZW WP DE MOLENSPURTTERS MEULBEKE
WC STEEDS VOORAAN KONTICH
YOUNG CYCLING TALENT DEMER EN DIJLE
REGIONAL EKIPP LETZEBUERG (LUX)
DUTCH FOOD VALLEY (NED)
DE IJSSELSTREEK CT (NED)

Le coordinateur Provincial RPC Namur : BOUILLLOT Christian

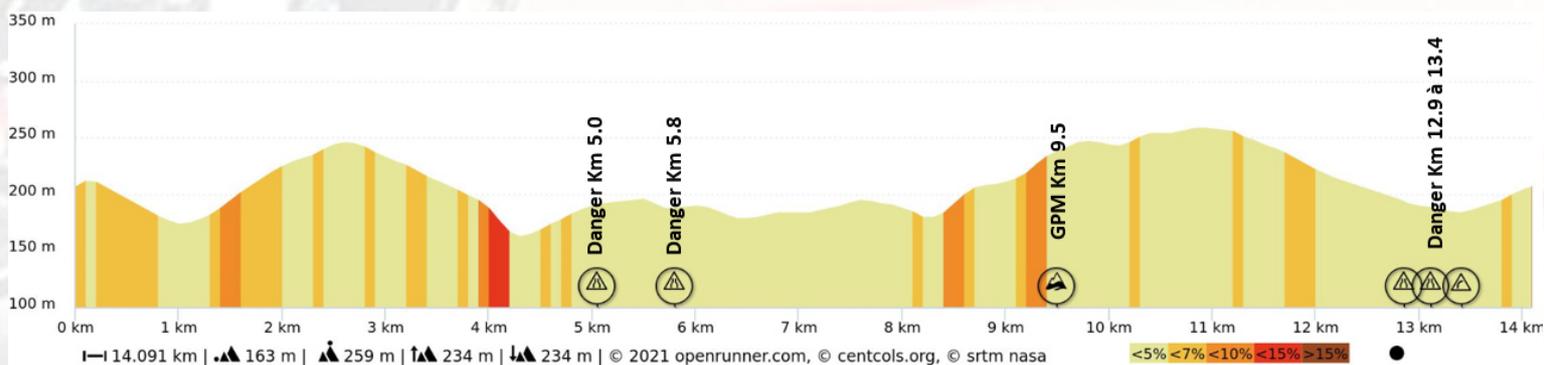
Pour le comité organisateur : GERARD François

# PARCOURS

Carte du circuit à parcourir 11 fois (11 x 14,1km)

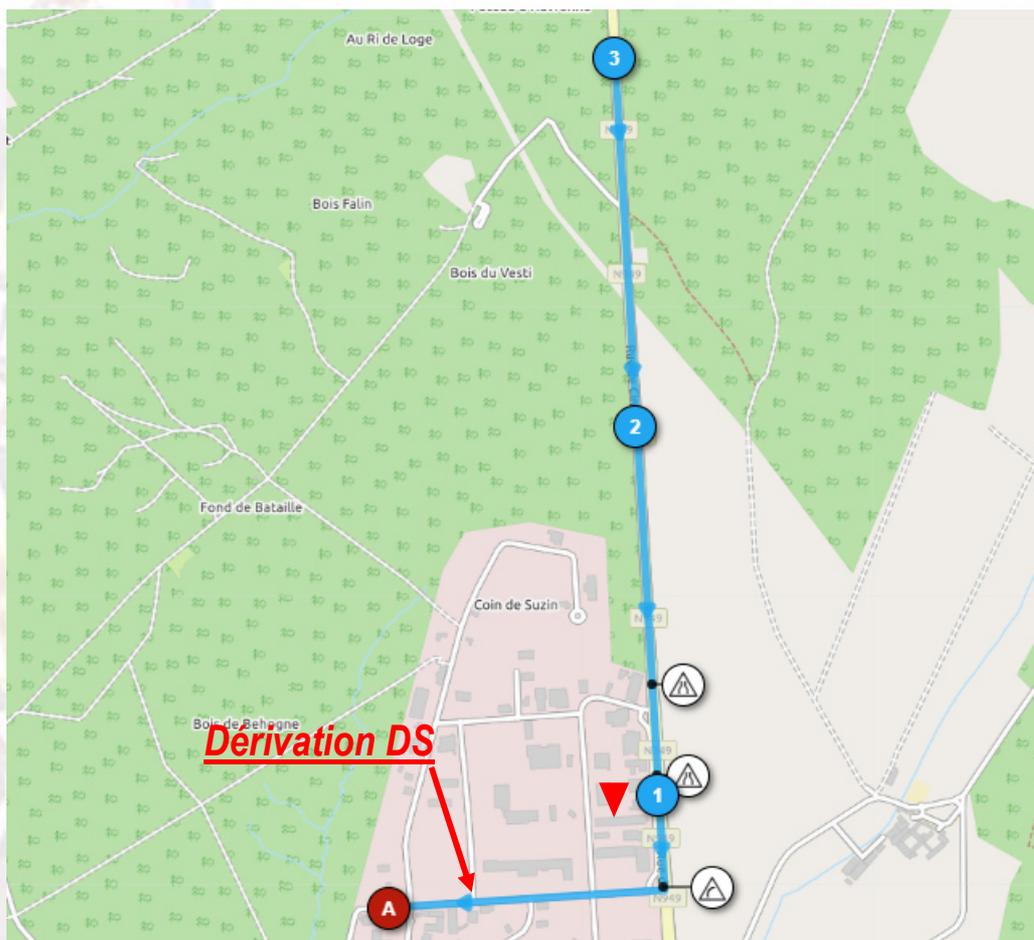


## Profil du circuit :



En collaboration avec la ville de ROCHEFORT  
[www.lesgaiswallons.be](http://www.lesgaiswallons.be)

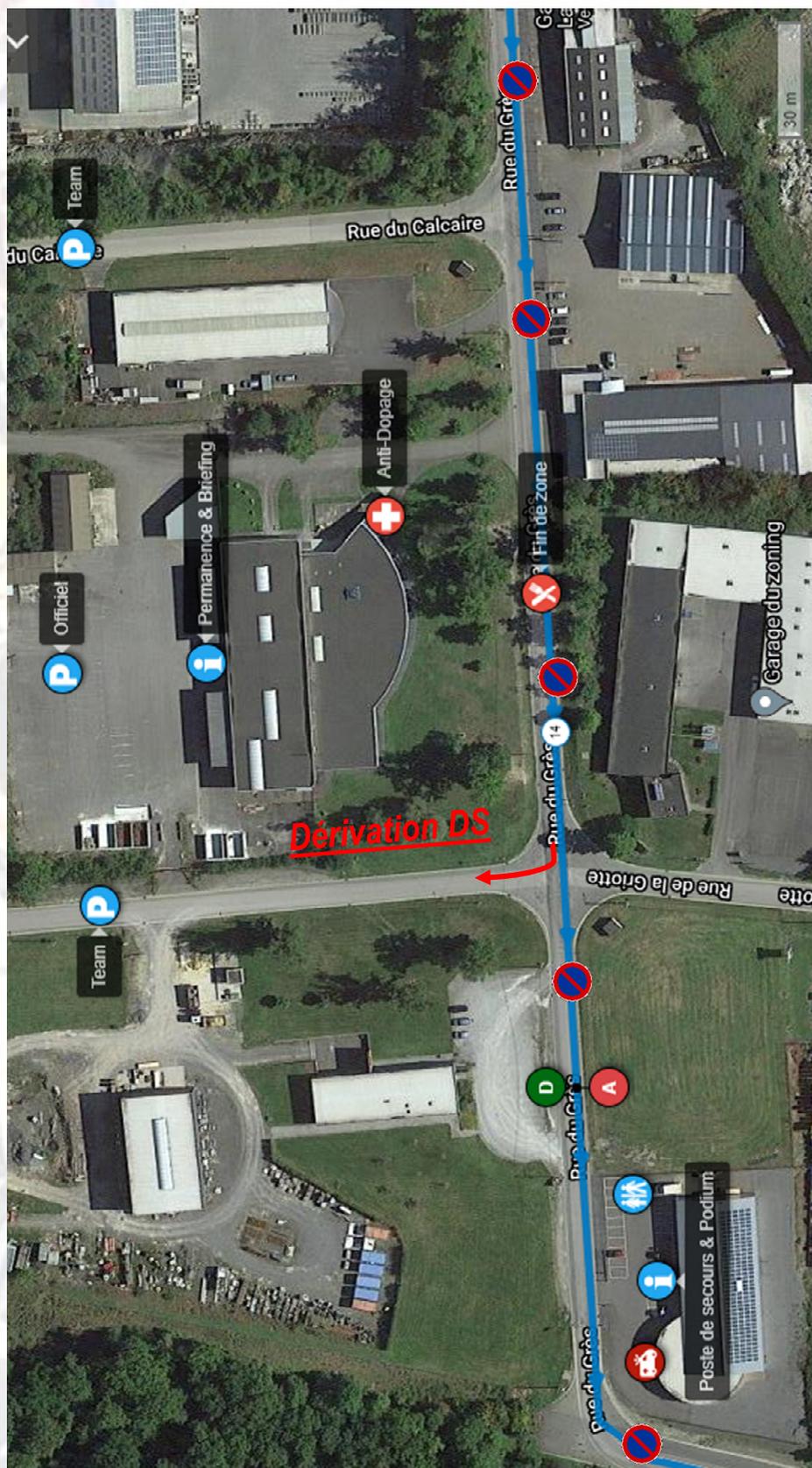
### 3 derniers kilomètres :



### Profil des 3 derniers kilomètres :



Site de départ et d'arrivée :



**Zones de danger :**

KM 5.0 : Rétrécissement et coussin berlinois



KM 5.75 : Rétrécissement et coussin berlinois



KM 12.9 : Ilot central avec bordure (en descente)



KM 12.9 : Ilot central avec bordure (en descente)



# ITINERAIRE

## Grand Prix du Vélodrome de Rochefort

Moyenne horaire de 40 km/hr

		Horaire	Km +	Km -
<b><u>Rochefort (Rue du Grès)</u></b>				
Rue du Grès - Rue de la Griotte		<b>13h00</b>	<b>Km 0</b>	155,1
Rue du Grès vers Rue des Pélerins	➔	<b>13h02</b>	1,050	154,050
<b><u>Frandeux</u></b>				
Rue des Pélerins	➔	13h07	4,550	150,550
Rue des Pélerins	➔	13h07	4,750	150,350
Drève des Tilloux	⬆	13h08	5,000	150,100
<b>!!! rétrécissement + coussin berlinois !!!</b>				
		13h08	5,050	150,050
<b><u>Navaugle</u></b>				
<b>!!! rétrécissement + coussin berlinois !!!</b>				
		13h09	5,850	149,250
Rue du Doneû	➔	13h10	6,200	148,900
Rue de la Fontaine	⬆	13h11	7,250	147,850
<b><u>Buissonville</u></b>				
Rue du Busson	➔	13h12	7,700	147,400
Rue Gobinette	➔	13h13	8,350	146,750
<b><u>Havrenne</u></b>				
Rue Gobinette vers N949 Rue de Ciney	➔	13h15	9,750	145,350
N949 Rue de Ciney	⬅	13h17	11,000	144,100
<b><u>Rochefort</u></b>				
<b>!!! ilots centraux !!!</b>				
		13h19	12,900	142,200
<b>!!! ilots centraux !!!</b>				
		13h20	13,100	142,000
N949 - Rue du Grès	➔	13h20	13,450	141,650
<b>Zone de ravitaillement et de déchets</b>				
1er passage de la ligne	-	13h21	14,100	141,000
	10			
<b>GPM 1</b>				
		13h36	23,400	131,700
2ième passage de la ligne	-9	13h42	28,200	126,900
3ième passage de la ligne	-8	14h03	42,300	112,800
<b>GPM 2</b>				
		14h18	51,600	103,500
4ième passage de la ligne	-7	14h24	56,400	98,700
5ième passage de la ligne	-6	14h45	70,500	84,600
<b>GPM 3</b>				
		15h00	73,500	81,600
6ième passage de la ligne	-5	15h06	84,600	70,500
7ième passage de la ligne	-4	15h27	98,700	56,400
<b>GPM 4</b>				
		15h42	108,000	47,100
8ième passage de la ligne	-3	15h48	112,800	42,300
9ième passage de la ligne	-2	16h09	126,900	28,200
<b>GPM 5</b>				
		16h24	136,200	18,900
10ième passage de la ligne	-1	16h30	141,000	14,100
Arrivée Rue du Grès - Rue de la Griotte		16h51	155,100	0,000

En collaboration avec la ville de ROCHEFORT

[www.lesgaiswallons.be](http://www.lesgaiswallons.be)

## Contact le jour de la course :

Directeur de course : François GERARD  
GSM : +32 474/63.98.91

Coordonnateur sécurité : Jean-Luc GIAUX  
GSM : +32 475/82.82.15

Responsable site départ : Jean-Marie DUMONT  
GSM : +32 471/11.63.34

Responsable site arrivée : Jean-Marie DUMONT  
GSM : +32 471/11.63.34

Responsable local anti-dopage: Christophe DAVIN  
GSM: +32 499/84.13.16

Photo finish: Christian BOUILLOT  
GSM: +32 497/82.31.81

Médecin de la course : Jean Raymond DOUDOU  
GSM : +32 494/81.92.96

Ambulance : INS Ambulances  
GSM +32 473/21.73.67

Chauffeurs de la course :  
Direction course : André STRUYS  
Com 2 : Noël DION  
Com 3 : Nicolas WAUTHIER  
Com 4 : Christophe CLAES  
Juge à l'arrivée : Jean-Paul TOCHE  
Médecin : Stéphane DECAMP

Drapeau vert : Lionel LESAGE  
GSM : +32 495/30.81.97

## PARTENAIRES

